

Des produits alimentaires exposés sur la voie publique

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5469 - Jeudi 9 septembre 2021 - Prix : 10 DA

Émigration clandestine

96 harraga interceptés par les gardes-côtes

Un ancien cadre du FFS dénonce

Connivence entre «MAK» et «Rashad» pour semer le chaos dans le pays

La guerre économique sur plusieurs fronts y compris le Liban

Par Mohamed Habili

A première vue, il n'y a pas encore de guerre des Etats-Unis contre l'Iran, ni contre le Hezbollah, encore que ce cas revienne au précédent, ni contre la Chine, ni contre la Russie, ni contre le Liban, ni contre la Syrie. S'agissant du Liban plus particulièrement, l'idée à elle seule en semble invraisemblable, tout à fait hors de propos. Ailleurs dans le monde non plus les Etats-Unis ne sont engagés dans aucun conflit armé, si l'on excepte la guerre contre les organisations terroristes, toujours en cours quant à elle. Sous cette forme elle est même ancienne. Les Etats-Unis ne sont officiellement en guerre ni contre le Venezuela ni contre Cuba ni contre le Nicaragua. Avec le retrait d'Afghanistan, ils disent avoir mis fin non seulement à la plus longue guerre de leur histoire, mais jusqu'au principe de l'intervention militaire à l'étranger. S'il existe un consensus dans ce pays au sein de la classe politique comme dans l'opinion publique, c'est bien celui-là du reste : plus jamais de guerre à l'extérieur, sauf en réponse à une attaque effectuée sur le sol américain mais conçue ailleurs par un ennemi s'incarnant ou non dans un Etat.

Suite en page 3

Des experts montrent la voie

L'Algérie veut booster ses exportations



Ph/D. R.

L'Algérie se tourne résolument vers l'exportation tout en veillant à réduire ses importations. Des mesures ont été prises, ou sont en cours, pour promouvoir le produit local et améliorer la qualité des produits hors hydrocarbures destinés aux marchés internationaux.

Publicité

الرعاية الرسمية

مؤسسة مواطنة

التعاونية

ANEP



بالتلقيح تستمر الحياة

٠٤٠٨ ٨ +٨٠٠٠+

BIG DAY 11 SEPTEMBRE

بث مباشر عبر كل القنوات ومنصات الواب

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة

الأسبوع الوطني للتلقيح ضد كوفيد 19



③http://www.sante.gov.dz/ ①sante.gov.dz ①SanteDz

Plusieurs cas d'intoxication enregistrés

Des produits alimentaires exposés sur la voie publique

■ En cette période estivale, des produits alimentaires, notamment laitiers, du pain, des boissons gazeuses, sont quotidiennement exposés en plein air, sous un soleil de plomb, par des commerçants peu soucieux de la santé de leur clientèle. Cette situation est malheureusement perçue comme tout à fait ordinaire, vu l'indifférence des pouvoirs publics.

Par Thinhinene Khouchi

Le commerce informel bat son plein en cette période estivale. Dans les souks, les rues et les espaces publics, on retrouve toutes formes de produits : vestimentaires, cosmétiques, électroménagers... Mais le pire reste les produits alimentaires, notamment laitiers (fromage, beurre, yaourt) déposés à même le sol, des baguettes de pain, du pain traditionnel ainsi que des boissons gazeuses et des jus tels

que «cherbat» dans des sachets, sont exposés et commercialisés en plein air. De la sardine, du thon, des conserves, poissons et autres produits alimentaires périssables sont exposés à la poussière et aux gaz polluants, à côté des eaux stagnantes et des bouches d'égout. Cette année, même les pastèques sont vendues en tranches, une bonne initiative pour permettre au consommateur d'acheter la quantité qu'il veut. Malheureusement, ces morceaux de pastèque sont exposés durant des heures aux rayons du soleil, sans respect des règles d'hygiène et de la chaîne du froid. A ce propos, dans une publication sur sa page facebook, l'Association de la protection du consommateur et de son environnement (Apoce) a dénoncé la vente de la pastèque en tranches. «Nous avons reçu récemment de nombreux cas d'intoxication alimentaire causés, selon beaucoup, par la pastèque», indique un médecin généraliste dans la publication, expliquant que «la pastèque en elle-même ne provoque pas d'intoxication alimentaire, mais ce sont les mauvais comportements des commerçants et des citoyens ainsi que les méthodes de vente et de conservation qui en sont la cause». Il ajoutera que «le phénomène nouveau et étran-



Ph.D. R.

ge de la «vente à moitié» est très dangereux pour la santé du citoyen, même si les commerçants croient bien faire en recouvrant les morceaux de pastèque d'un film plastique alimentaire afin d'éviter la poussière. Ce film alimentaire s'avère être plus dangereux, car il est considéré comme cancérigène lorsqu'il est en contact avec les aliments et exposé à des températures élevées ou au soleil». «Le pire, ce sont les couteaux utilisés pour découper la pastèque qui, souvent, ne sont pas propres», indique l'Apoce dans sa publication, appelant les consommateurs à ne pas acheter les pastèques coupées et exposées des heures au soleil. «La commercialisation de la pastèque et des produits alimentaires en général

est très sensible et nécessite de l'hygiène et le respect de la chaîne du froid. Mais nous constatons que ce produit est souvent vendu sur la voie publique, exposé durant des heures au soleil», a souligné l'Apoce. Ces commerçants informels de produits ali-

mentaires, peu soucieux de la santé de leur clientèle, semblent inconscients de la gravité de leurs actes qui malheureusement sont à l'origine de plusieurs intoxications et maladies cancéreuses.

T. K.

Algérie-Mauritanie Détermination à renforcer la coopération bilatérale

L'Algérie et la Mauritanie ont affirmé leur détermination à poursuivre les efforts pour renforcer et promouvoir la coopération bilatérale, en vue de s'ouvrir à de plus larges perspectives à même de répondre aux ambitions et aspirations des deux peuples frères.

Cette déclaration est intervenue lors d'une audience accordée à Nouakchott par le Premier ministre mauritanien, Mohamed Ould Bilal, au ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, en visite en Mauritanie en sa qualité d'Envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

A cette occasion, le Premier ministre mauritanien a salué le niveau exceptionnel et la dynamique marquant les relations bilatérales entre les deux pays.

Dans ce contexte, les deux parties ont souligné l'importance de la tenue de la Grande commission mixte dans les plus brefs délais, ainsi que l'activation des mécanismes de coopération bilatérale en vue de garantir une exploitation optimale des opportunités offertes aux deux pays, notamment dans les domaines de la formation, l'agriculture, la santé et l'éducation, tout en veillant au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des projets communs.

M. Lamamra a tenu également une séance de travail avec son homologue mauritanien, Ismail Ould Cheikh Ahmed, lors de laquelle les deux parties ont examiné une série de questions relatives aux relations bilatérales ainsi que les développements de la situation aux niveaux régional et international.

R. N.

L'ancien cadre dirigeant du Front des Forces socialistes (FFS), Samir Bouakouir, a affirmé que le «MAK» et «Rashad», que tout oppose sur le plan idéologique, se rejoignent sur l'idée qu'il faut détruire l'Etat national pour assouvir leurs desseins macabres et de ceux qui les instrumentalisent de l'étranger».

«Il ne suffit pas, pour ces deux organisations, de se réugier derrière un faux pacifisme pour se disculper et crier à la manipulation et aux accusations fallacieuses quand tout dans leurs discours incite au radicalisme, au nihilisme et, lorsque les circonstances s'y prêtent, à l'irruption d'une violence barbare comme celle dont a été victime le jeune Djamel Bensmail», a-t-il indiqué dans un entretien au site électronique «La Patrie News».

M. Bouakouir a déclaré que «le MAK n'est que l'expression radicale des mouvements et groupuscules berbéristes et autonomistes qui ont repris à leur compte les clichés néocolo-

nialistes d'un «particularisme kabyle» ou d'une «exception kabyle», indiquant que le concept de «Tamazgha apparaît bien plus dangereux, car il présuppose un dépassement des Etats-nations et une remise en cause des frontières nationales».

«Ce n'est pas un hasard de l'histoire que l'idéologie réactionnaire Tamazgha s'est répandue au moment de l'intervention des puissances occidentales en Libye avec les conséquences désastreuses que l'on connaît», a-t-il estimé.

Il a expliqué que «c'est à ce moment-là aussi qu'on a vu la diffusion à grande échelle de l'emblème officiel du Congrès mondial amazigh avec, aussi paradoxal que cela puisse paraître, la complicité de pays comme par exemple le Qatar voire la Turquie et des mouvements qu'ils sponsorisent alors, tels que l'organisation des Frères musulmans».

Il a estimé, par ailleurs, qu'il existait une connivence entre

«l'intégrisme religieux et l'intégrisme identitaire panamazigh», notant que «c'est cette connivence qu'on retrouve dans le «hirak» et qui avait comme finalité de dévoyer la révolution du 22 février 2019 et la vider de sa substance nationaliste, souverainiste et démocratique, pour l'entraîner dans des voies insurrectionnelles et séditionnelles, semer le chaos et provoquer l'intervention étrangère».

Pour lui, «ce plan a, fort heureusement, échoué car les Algériens avaient pris leur distance et ont compris que la lutte pour le changement politique démocratique ne signifie pas l'affrontement avec son armée et l'affaiblissement de l'Etat national». «Il est impératif de résister à la tentation d'une gestion exclusivement sécuritaire de la société. Le dynamisme retrouvé de la diplomatie algérienne, sous la houlette de l'actuel ministre des Affaires étrangères, doit être conforté par un fort consensus politique interne», a-t-il soutenu.

Bilan des dernières 24 heures

317 nouveaux contaminés et 27 décès

L'Algérie a enregistré 27 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit 1 cas de plus que le bilan d'hier (26), portant à 5 498 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 317 cas, soit 15 cas de moins par rapport au bilan d'hier (332), pour atteindre, au total, 198 962 cas confirmés.

R. N.

Un ancien cadre du FFS dénonce

Connivence entre «MAK» et «Rashad» pour semer le chaos dans le pays

Concernant la rupture des relations diplomatiques algériennes avec le Maroc, l'ancien cadre du FFS a estimé que le royaume marocain «a commis une erreur stratégique en pensant profiter des difficultés internes du pays suite à la crise de 2019 et l'effondrement du régime Bouteflika pour, pensait-il, isoler notre pays sur le plan international». M. Bouakouir, qui a indiqué n'avoir plus exercé de responsabilité au sein de la direction du FFS depuis 2002, a appelé son ancien parti à participer aux prochaines élections locales, s'attendant également à un discours clair sur la nécessité de faire front pour défendre l'Etat national et la souveraineté du pays et à un engagement clair et sans aucune ambiguïté pour dénoncer et faire barrage à tous les intégrismes, qu'ils soient religieux ou identitaires.

«Le FFS doit prendre une position ferme vis-à-vis des mouvements qui tentent d'isoler la Kabylie», a-t-il aussi ajouté.

R. N.

Des experts montrent la voie

L'Algérie veut booster ses exportations

■ L'Algérie se tourne résolument vers l'exportation tout en veillant à réduire ses importations. Des mesures ont été prises, ou sont en cours, pour promouvoir le produit local et améliorer la qualité des produits hors hydrocarbures destinés aux marchés internationaux.

Par Massi Salami

P lus que jamais, les autorités publiques œuvrent à atteindre l'objectif de 5 milliards de dollars d'exportations et réduire la facture des importations. Pour y parvenir, une batterie de mesures a été prise en faveur des opérateurs économiques et d'autres vont suivre prochainement. Hier, M. Tir, dans un discours prononcé en son nom par le secrétaire général du Cnese, Mohamed El Amine Djafri, lors d'un séminaire intitulé «Normalisation et commerce international», a indiqué que la mise en place d'un système normatif pour les produits nationaux est nécessaire pour assurer leur conformité à l'international et contribuer ainsi à booster les exportations, notamment vers l'Afrique.

Cette démarche doit permettre aux produits nationaux d'intégrer au mieux le marché africain et par extension le marché international, a-t-il expliqué. Pour mieux se préparer à la conquête des marchés étrangers, l'orateur a préconisé la mise en place d'une «veille normative et réglementaire» à même de détecter l'information à caractère stratégique, d'identifier les menaces et de saisir les opportunités qu'offre le marché international. Cela pour s'assurer une pérennité et une continuité de la présence dans les marchés ciblés.

Par ailleurs, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), M. Tir a souligné l'importance d'identifier de nouvelles modalités de coopération entre les institutions spécialisées en normalisation et accréditation «afin d'opti-



miser leur rôle dans la modernisation de l'industrie africaine et de promouvoir les exportations des pays membres de la Zlecaf, dans le respect des normes internationales et à travers l'instauration de normes commerciales africaines communes».

«La majorité des pays africains a déjà engagé des politiques susceptibles de maximiser les bénéfices potentiels de l'accord tout en minimisant les risques», a-t-il précisé.

Selon lui, pour répondre efficacement aux exigences des marchés internationaux, le développement du système normatif et de conformité constitue «indéniablement» un axe important pour la politique gouvernementale en matière de qualité et de compétitivité.

D'autre part, le directeur

général de l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), Noureddine Boudissa, a indiqué que l'Algérie devra parvenir à mettre en place près de 240 laboratoires de contrôle de la conformité accrédités pour répondre à l'objectif des pouvoirs publics de réguler, de contrôler et de valoriser le produit national. Les laboratoires de métrologie, a-t-il indiqué, ne sont pas assez nombreux en Algérie pour répondre à l'impératif de contrôle des produits nationaux et ceux importés sur le marché local, notamment dans les secteurs pharmaceutique, l'agroalimentaire, le BTPH et même les hydrocarbures.

En attendant que de plus en plus de produits nationaux se placent sur les marchés internationaux, force est de relever que

bien de promoteurs locaux, aux grandes potentialités, sont en quête de nouveaux horizons pour leurs marchandises.

Faut-il aussi relever que le déficit de la balance commerciale de l'Algérie a enregistré une baisse considérable de 87,89 % durant les huit premiers mois de l'année 2021 passant à -926 millions dollars à fin août 2021 contre -7,6 milliards de dollars à fin août 2020, selon les chiffres du ministère des Finances. Cette contraction s'explique par la forte augmentation des exportations globales des marchandises qui passent de 15,1 Mrds US à fin août 2020 à 23,7 Mrds US à fin août 2021, dont 2,9 Mrds US d'exportation hors hydrocarbures, a précisé la même source.

M. S.

Campagne nationale de vaccination

Prolongement du délai jusqu'au 18 septembre

En raison d'une forte adhésion de la population à la vaccination contre le coronavirus, le ministère de la Santé a décidé de prolonger la durée de la grande campagne nationale lancée le 4 septembre.

Voulant donner un coup d'accélération à la vaccination contre le coronavirus qui a débuté en janvier et dans le but d'inciter notamment les jeunes à se faire vacciner, une campagne de vaccination d'envergure contre le Covid-19 a été lancée le 4 septembre au niveau national par le ministère de la Santé. Cette vaste initiative, première du genre depuis le début de la pandémie, permettra au plus grand nombre de citoyens de bénéficier du vaccin anti-Covid pour assurer une rentrée dans les meilleures conditions sanitaires. Pour réussir l'opération, des bus équipés de tous les moyens nécessaires sont envoyés dans

toutes les wilayas afin d'assurer la vaccination pour tous, avec la mobilisation d'équipes médicales travaillant en rotation, y compris le week-end.

Cette campagne de vaccination contre le Covid-19, qui devait se terminer le samedi 11 septembre, se poursuivra jusqu'au 18 septembre. De nombreuses personnes n'ont pas encore été vaccinées et sont invitées à le faire dès que possible, les doses de vaccin étant disponibles partout en Algérie. Le ministère a expliqué que la décision de la prolongation a été prise après avoir enregistré la forte participation des citoyens à la vaccination contre le coronavirus. Une décision que le département de Benbouzid explique par «le succès populaire rencontré par la campagne de vaccination. Les gens se sont massivement rendus dans les lieux dédiés à cette opération, pour laquelle le

ministère a mis le paquet sur le plan logistique et humain», ajoute la même source.

Cette opération s'inscrit en parallèle aux efforts déployés par les services de santé, les hôpitaux et les différentes agences impliquées dans le processus de vaccination. Le ministère espère, à travers le lancement de cette campagne de vaccination, obtenir l'immunité collective ou au moins une protection efficace contre le virus. Cette campagne permettrait au pays d'atteindre de manière efficace son objectif qui consiste à vacciner pas moins de 70 % des Algériens d'ici la fin de l'année en cours, indique le ministre de la Santé.

Le directeur général de l'Institut Pasteur Algérie (IPA), D' Fawzi Derrar, n'a pas manqué de lancer un appel pressant pour une adhésion en force, afin d'éviter une nouvelle vague de contamination. «La vaccination consti-

tue le moyen le plus sûr pour éviter des situations épidémiologiques dangereuses, à l'instar de cette troisième vague meurtrière qui vient de frapper le pays», a-t-il prévenu.

Mais malgré cette campagne, qui a donné un coup d'accélérateur, «la vaccination n'est pas encore au niveau escompté, notamment durant les deux derniers jours, et ce, en dépit des moyens sanitaires et logistiques mis en place pour sa réussite». Le DG de l'Institut Pasteur a dévoilé également le nombre total des Algériens ayant été vaccinés contre l'épidémie, et ce, depuis le début de la campagne de vaccination fin janvier de l'année en cours. Il a indiqué qu'il a été enregistré un total de 8,3 millions de personnes vaccinées contre le Covid-19, dont 2 millions ayant reçu les deux doses et 6 millions uniquement la première dose.

Louisa Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

La guerre économique sur plusieurs fronts y compris le Liban

Suite de la page une

Si elle est en revanche planifiée et exécutée aux Etats-Unis, comme cela peut arriver, elle est une affaire purement interne, à ce titre passible d'une riposte non pas par les soins du Pentagone mais par ceux du FBI, du moins le suppose-t-on. Les pays n'ayant pas l'heur de se compter au nombre de leurs amis, et craignant toujours quelque mauvais coup de leur part, auraient des raisons de se féliciter de cette nouvelle disposition chez eux... si toutefois ils pouvaient y croire. Il leur suffit de regarder autour d'eux pour s'apercevoir que les Etats-Unis sont toujours partisans de la guerre, de la guerre au loin, sauf que celle à laquelle ils s'adonnent pour l'heure sur plusieurs fronts à la fois est d'un autre type que celle à laquelle ils se sont habitués. Les Etats-Unis la mènent en ce moment contre bien des pays, ayant en commun de ne s'être rendus coupables d'aucune violence à leur égard. Ainsi en est-il au premier chef de l'Iran, de la Syrie, du Venezuela et de Cuba, ce dernier la subissant depuis plus longtemps que tous, mais aussi du Liban, chez qui elle prend des formes particulièrement aiguës. Cette guerre, ce sont les sanctions, le blocus, l'embargo, en un mot comme en mille : la guerre économique et financière. Elle tue par centaines et par milliers, sans qu'une seule goutte de sang américain ne soit versée. Les Libanais ont basculé par pans entiers dans la pauvreté extrême, cela du jour au lendemain. Parce que les Etats-Unis et leurs alliés, en premier lieu la France, ont sauté sur leur première difficulté financière venue pour déclarer la guerre nouvelle au Hezbollah, et à l'Iran par la même occasion. Si nulle arme au sens traditionnel n'est en l'occurrence employée, le but recherché n'en est pas moins le désarmement du Hezbollah. Du jour au lendemain, les Libanais se sont trouvés plongés dans une crise économique aussi douloureuse que celle subie par le Venezuela par exemple, ou par l'Iran, ou par la Syrie. A se demander même s'ils ne sont pas dans une situation pire encore, compte tenu à la fois de la modestie de leurs ressources monnayables et de leurs divisions politiques irrémédiables. S'il est un pays incapable de soutenir une guerre économique, c'est bien lui, le Liban. Elle lui est faite pourtant sans état d'âme par les Etats-Unis, et leurs alliés, dont en premier lieu la France, qui dans le même temps se fait passer pour l'ami secourable, avec en ligne de mire rien moins que l'effondrement du Hezbollah, et sans avoir à tirer une seule balle pour cela. Avec un objectif aussi ambitieux, aussi inavoué qu'inavouable, il ne faut pas s'attendre hélas à une levée rapide, ou même seulement à un adoucissement, des sanctions frappant depuis des mois maintenant le Liban. La guerre économique ne le cède en rien pour la sauvagerie à la guerre classique.

M. H.

ONU

L'Algérie plaide pour la promotion de la paix et la stabilité dans le monde

■ Le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Sofiane Mimouni, a réaffirmé, mardi à New York, l'engagement et le rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix et de la stabilité aux niveaux continental et mondial, considérées comme principes cardinaux de la politique étrangère algérienne.

Par Salem K.

A l'occasion du Forum annuel de haut niveau sur la Culture de la paix, dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action des Nations unies, l'ambassadeur Sofiane Mimouni a mis en exergue le concept de paix en tant que principe ancré et enraciné dans la Charte de l'ONU.

Dans son allocution à l'occasion de ce Forum, le diplomate a souligné «le rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix et de la stabilité aux niveaux continental et mondial, mais aussi son rôle en tant que carrefour des civilisations, qui a toujours été attachée à la promotion de la culture de la paix et du dialogue au sein des sociétés et des Nations», mettant en évidence la nécessité de promouvoir la paix pour continuer à guider l'action de la communauté internationale.

M. Mimouni a rappelé que l'Algérie «demeurait une référence dans la promotion du dialogue de respect entre les Nations et un pays exportateur de paix et de stabilité, qui place ces concepts en tant que principes cardinaux de la politique étrangère algérienne».

Il a expliqué que c'est dans ce cadre que l'Algérie qui continue

de renforcer sa coopération avec les pays de son voisinage en particulier les pays du Sahel, a entrepris une médiation au Mali ayant abouti à la signature de l'Accord de paix et de réconciliation nationale, et poursuit également ses efforts de promotion du dialogue inter-libyen, en vue d'ouvrir la voie à un règlement pacifique des conflits dans la région.

L'ambassadeur a cité, à ce titre, l'initiative de l'Algérie au sein de l'ONU, permettant la proclamation du 16 mai «Journée internationale du vivre ensemble en paix», visant à promouvoir le vivre ensemble dans la paix, la tolérance, la coexistence pacifique, la compréhension et le respect mutuel.

Il a relevé la dynamique démocratique qui s'est renforcée pour ancrer les valeurs intrinsèques du vivre ensemble, en consolidant l'Etat de droit, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et en soutenant la promotion des droits et de la condition de la femme et en préservant la cohésion de la société algérienne.

M. Mimouni a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à la coopération et à la solidarité internationales, qui sont plus que jamais requis, au moment où le



monde fait face à des défis multiformes parmi lesquels figurent la pandémie de Covid-19, les inégalités, la pauvreté, le discours de haine, le racisme et l'extrémisme violent, rappelant, toutefois, que cette pandémie avait révélé l'importance de promouvoir davantage la culture de la paix comme moyen d'assurer la cohésion au sein des sociétés et la coexistence pacifique en vue de permettre, entre autres, la mise en œuvre des objectifs de développement

durable. Plaidant en faveur d'un multilatéralisme renforcé, à travers notamment une coopération internationale efficace et des partenariats multilatéraux, M. Mimouni a insisté sur la nécessité d'une action concrète de tous les Etats et autres parties prenantes, en vue de réaliser la culture de la paix en s'attaquant aux causes profondes des conflits, y compris à travers la décolonisation et la lutte contre l'extrémisme violent, l'éradication de la pauvreté et la promotion de la

bonne gouvernance et de l'Etat de droit. «Au moment où le monde s'efforce de se reconstruire après la pandémie de Covid-19, de réformer les Nations unies et de mettre en œuvre l'agenda 2030, la communauté internationale est appelée à jeter les bases d'une paix durable centrée sur les peuples, en s'appuyant sur une approche holistique de la consolidation de la paix», a conclu l'ambassadeur d'Algérie à l'ONU.

S. K.

Mostaganem

Chômage, un véritable casse-tête

La «harga», la délinquance juvénile, la drogue, la prostitution, le banditisme, la prolifération des réseaux mafieux, la débauche, l'escroquerie etc. sont des fléaux dont l'origine ne pourrait être que le chômage et le manque de perspectives pour les jeunes. C'est ainsi qu'à l'instar des autres wilayas du pays, à Mostaganem la problématique de l'emploi demeure insoluble et mine quotidiennement la jeunesse, bloque son épanouissement et compromet très gravement son avenir, surtout ceux détenteurs de diplômes universitaires. A défaut de publication de statistiques, le chômage reste un mal qui tue en silence. Jusque-là, c'est-à-dire avant le déclenchement de la crise, les dispositifs mis en place par l'Etat ont pu placer un

nombre considérable de jeunes dans des postes avec contrat d'intégration. Désormais, ces dispositifs ne sont plus en vigueur. Aujourd'hui, en l'absence de ces dispositifs, les nouveaux chercheurs d'emploi trouvent d'énormes difficultés à y accéder.

Ceux qui pour la première fois tentent d'entrer dans la vie active se heurtent à plus de problèmes. Les exigences d'accès à un poste de travail deviennent très difficiles. Donc la problématique du chômage désoriente les jeunes, les désillusions et continue de renforcer leurs inquiétudes.

La question de résorption du chômage se pose avec acuité car l'investissement dans la wilaya est freiné, surtout dans le secteur de l'Industrie. Le secteur

privé reste alors le seul levier pouvant booster l'emploi, mais l'administration décourage l'investissement depuis que les scandales du foncier ont éclaté dans la wilaya. Il fut un temps où, à Mostaganem, les autorités locales ont instauré des rencontres pour débattre de la thématique de résorption du chômage et de l'employabilité. Aujourd'hui, les débats sur la thématique de l'employabilité n'existent à aucun niveau. Il n'y a aucune feuille de route pour déterminer une politique constante de résorption du taux de chômeurs chez les jeunes. Le secteur privé reste alors le seul levier pouvant booster l'emploi mais il reste trop exigeant quant à la condition de l'expérience. Tous s'accordent à dire que l'informel, bien qu'il absorbe un nombre non

négligeable de chômeurs, reste toujours précaire. Surtout aujourd'hui, ce genre de travail est saqué par la crise sanitaire occasionnée par le Covid19. Par conséquent, les chances de trouver un travail, par ces temps de crise, s'amenuisent et la galère pour beaucoup commence. Toute cette conjoncture, née du manque de visibilité dans le secteur du Travail, d'absence de stratégie de création d'emploi, du ralentissement dans l'investissement, la crise du bâtiment, du manque d'action d'orientation vers la vie active de jeunes diplômés, engendre des conséquences néfastes dans le milieu des jeunes. Ce qui serait judicieux à l'avenir, c'est asseoir dans la wilaya une réelle stratégie de lutte contre le chômage.

Lotfi Abdelmadjid

Bâtisses endommagées par les incendies

Début d'indemnisation des sinistrés à Tizi Ouzou

L'indemnisation des citoyens dont les maisons ont été endommagées par les récents incendies a débuté hier à Tizi Ouzou. Comme première étape de cette opération, 182 propriétaires d'habitations classées «vert» bénéficieront d'une aide financière de 70 millions de centimes. Le lancement officiel de cette indemni-

sation a été fait depuis la commune d'Akbil, dans la daïra de Ain El Hammam, en présence du wali de Tizi Ouzou, du représentant de l'Assemblée populaire de wilaya et du directeur général de la Caisse nationale du logement.

Les sinistrés ont eu droit aux attestations de virement de cette aide qu'ils encaisseront au niveau des 11 agences de la

Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr), implantées à travers la wilaya de Tizi Ouzou.

S'exprimant devant la presse en marge de sa visite à l'occasion du lancement de cette opération, le wali de Tizi Ouzou, Djilali Doumi, a rappelé que les ingénieurs du Contrôle technique des constructions et des

services techniques des communes et des daïras touchées par les incendies ont recensé 1 983 habitations endommagées par les feux de forêt du mois d'août dernier, dont 1 131 ont été classées dans la catégorie «vert», 753 «orange» et 99 «rouge». Djilali Doumi a souligné que l'indemnisation des habitants dont les maisons sont

déclarées en catégories «orange» et «rouge» se fera la semaine prochaine. Il a également rappelé que l'indemnisation des bâtisses intervient après celle des cheptels, entamée la semaine écoulée, et que pas moins de 500 bovins et 900 ovins ont été distribués au profit des agriculteurs de la wilaya.

Hamid M.

Complexe Sider El Hadjar

Une nouvelle ingénierie financière est plus qu'une nécessité

■ Le recours à une nouvelle ingénierie financière pour renforcer la compétitivité du complexe Sider El Hadjar est devenu plus qu'une nécessité, a souligné, mardi à Annaba, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar.



Par Salem K.

Le ministre de l'Industrie a souligné, au cours d'une allocution prononcée à la salle de conférences du complexe Sider El Hadjar, dans le cadre d'une visite de travail de deux jours à Annaba, que le recours à «une nouvelle ingénierie financière», pour renforcer la compétitivité du complexe Sider el Hadjar, «est devenue plus qu'une nécessité».

Cette nouvelle approche «permettra de relancer l'activité sidérurgique du complexe et lui permettra de contribuer réellement à l'avancement de l'économie nationale et à l'amélioration des indicateurs de croissance économique», a ajouté le ministre, faisant remarquer que le complexe «fait toujours face à des dif-

ficultés financières pour financer le cycle d'exploitation, ce qui exige la recherche d'une approche qui permet d'atteindre les objectifs de rentabilité économique».

M. Zeghdar, qui a rappelé que le complexe Sider El Hadjar qui a bénéficié d'un plan de croissance d'environ 80 milliards de DA (34 milliards de DA pour la première phase et 46 milliards de DA pour la deuxième), orienté vers la réhabilitation de ses unités les plus importantes et l'amélioration de la production de fonte et de matériaux plats, «nécessite aujourd'hui une révision du mode de gestion et de la stratégie de développement».

Il a, dans ce sens, souligné que relever le défi de la rentabilité économique dans ce complexe requiert, dans le cadre de

la nouvelle approche, «de réduire les coûts de production, de s'appuyer sur l'expertise et l'expérience des compétences existantes, en plus de promouvoir le partenariat avec les unités économiques de divers secteurs».

Dans le même contexte, le ministre a mis l'accent sur l'importance de «changer les mentalités et de créer un climat de dialogue et d'action participative pour développer les activités de production», appelant à relever le défi du développement de la production pour permettre au complexe de retrouver sa place sur le marché national et se positionner aussi bien au niveau régional qu'international.

Il a indiqué que les perspectives de la période post-pandémie de coronavirus «promettent une relance économique et une

demande croissante, sur les plans local et international, pour les produits sidérurgiques, qui représentent la base de toutes les industries».

Lors de sa visite d'inspection du complexe, le ministre a inspecté «la zone chaude» (haut fourneau n° 2), où il a mis en avant les efforts consentis par l'Etat dans le cadre du plan de croissance dont a bénéficié le complexe, qui a permis, dans le cadre de la première phase de cet investissement, de moderniser le haut fourneau et de faire l'acquisition d'équipements technologiques modernes pour l'exploiter, le sécuriser et le contrôler à distance. Le ministre a également salué les efforts des jeunes compétences travaillant dans la zone chaude et l'importance de l'expérience acquise dans ce domaine, en mettant l'accent sur la nécessité de préserver ces acquis et de travailler pour augmenter la production du complexe en prévision de la relance économique attendue, selon les prévisions, après la pandémie de coronavirus.

Le ministre de l'Industrie a également visité l'unité de production d'oxygène médical, valorisant les efforts déployés par le complexe El Hadjar dans le cadre de l'effort national pour faire face à la pandémie, en fournissant plus de 5 000 litres/jour d'oxygène au secteur de la Santé, en dépit de sa situation

économique «inconfortable».

In situ, M. Zeghdar a rassuré les travailleurs et les cadres du complexe que la production d'oxygène sera renforcée au complexe, dans le cadre des investissements prévus à la deuxième phase du plan de croissance afin de répondre aux besoins en cette substance stratégique. Le ministre de l'Industrie devra tenir une rencontre à huis clos avec les cadres, les gestionnaires et le partenaire social du complexe Sider El Hadjar pour étudier les perspectives de développement de sa production.

Pour rappel, la 2^e phase du plan de croissance du complexe Sider El Hadjar, pour lequel un montant de 46 milliards de DA a été alloué, est orientée vers l'intensification des investissements pour réhabiliter et moderniser les unités de production (aciéries et laminoirs) afin d'augmenter les capacités de production du complexe de près de 800 000 tonnes par an, actuellement à 1,3 million de tonnes par an de produits ferreux longs et plats.

Il est également prévu, dans le cadre de ces investissements, de renforcer les capacités du complexe dans le domaine de la production d'oxygène et de l'approvisionnement en eau, et d'atteindre une autosuffisance dans ce domaine, en plus de développer ses capacités dans la fourniture d'énergie électrique.

S. K.

Pétrole

Le baril de Brent remonte à plus de 72,62 dollars

Les cours du pétrole se redressaient hier, alors que les infrastructures pétrolières américaines immobilisées par la tempête Ida peinent à relancer leur activité.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 72,62 dollars à Londres, en hausse de 1,3 % par rapport à la clôture de la veille.

A New York, le baril américain de WTI pour octobre prenait de son côté 1,54 % à 69,40 dollars. «Les prix sont soutenus par les problèmes de production dans le

Golfe du Mexique», explique Carsten Fritsch, analyste chez Commerzbank.

Selon lui, 80 % de la production de cette région riche en or noir reste limitée par les dégâts causés par la tempête Ida, et la situation pourrait mettre «des semaines pour se normaliser», causant une perte de «30 millions de barils».

Mais le marché restait relativement prudent après deux séances de baisse marquée : la propagation du variant Delta à travers le monde, qui oblige certaines régions à imposer de nouveau des confinements, pèse sur les perspectives de la

demande.

Les investisseurs guetteront aujourd'hui la publication du rapport de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) sur les perspectives du marché à court terme, tandis que les données publiées aujourd'hui par la même agence sur les stocks américains devraient être fortement influencées par Ida.

Dernier facteur à surveiller, les négociations sur le nucléaire iranien à Vienne, après la publication d'un rapport particulièrement sévère pour le pays de l'Agence internationale de l'énergie atomique

(AIEA).

Le texte, qui affirme que «depuis février 2021, les activités de vérification et de surveillance ont été sérieusement entravées» sera examiné lors d'un Conseil des gouverneurs la semaine prochaine, au moment où les pourparlers pour ressusciter le pacte de 2015 sont au point mort. Pour le marché du pétrole, cela signifie qu'«une reprise significative des exportations iraniennes de brut n'est pas à prévoir en 2021», commente Stephen Brennock, analyste chez PVM.

Reda A.

Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie

Reziz reçoit la directrice générale

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Reziz, a reçu, mardi au siège du ministère, la directrice générale de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie, Monika Erath, d'autant que les deux parties ont discuté des questions économiques et commerciales d'intérêt commun, a indiqué le ministre dans un communiqué.

Lors de la rencontre, le

ministre a salué la relations bilatérales profondes qui lient l'Algérie à l'Allemagne, se félicitant de tous les partenariats réalisés à ce jour.

Les deux parties ont convenu de la nécessité de consolider l'échange commercial et d'activer le Conseil d'affaires algéro-allemand, notamment après l'entrée en vigueur de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), ce qui per-

mettra de créer de nouvelles opportunités, à augmenter le volume des échanges commerciaux sans conditions douanières, ajoute-t-on dans la même source. M. Reziz a également passé en revue la stratégie du gouvernement dans son volet relatif au secteur du Commerce, qui vise à diversifier les exportations et attirer les investisseurs étrangers à travers une panoplie de réformes initiées, à l'instar de la suppres-

sion de la règle 51/49 dans les secteurs non stratégiques.

De son côté, la directrice générale de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie a souligné l'efficacité du partenariat entre les deux pays dans plusieurs domaines, ajoutant que les hommes d'affaires de son pays sont pleinement disposés à accéder au marché algérien et de rechercher des perspectives offertes en vue de réali-

ser l'intérêt économique dans le cadre de la règle gagnant-gagnant.

Enfin, les deux parties ont convenu de créer un groupe de travail conjoint en coordination avec la Caci, lequel se chargera de l'examen de toutes les propositions qui sont à même de promouvoir les relations commerciales entre les deux pays, a conclu le communiqué.

R. E.

Oran

Levée du gel sur plus de 4 500 logements promotionnels aidés

■ Le projet de réalisation de plus de 4 500 logements de la formule promotionnel aidé sera relancé, après la levée du gel sur ce programme dernièrement, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Par Younès F.

Lors d'une visite au nouveau pôle urbain «Chahid Ahmed-Zabana» de la commune de Misserghine, effectuée lundi, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a annoncé la levée du gel sur 4 500 logements promotionnels aidés et la relance du projet dans les plus brefs délais.

Le premier responsable de la wilaya a rassuré les souscripteurs et les promoteurs immobiliers concernés par ce quota de logements que la réalisation de ce programme sera relancée incessamment. Il a aussi annoncé que les opérations d'affichage des listes de bénéficiaires des logements sociaux débiteront la semaine prochaine à travers les différentes communes, ainsi que les opérations de relogement des habitants des logements

précaires et des constructions illicites.

Un exposé sur les différents projets de logements de la formule location-vente (AADL), ainsi que les structures et équipements publics en cours de réalisation au niveau de ce nouveau pôle urbain, a été présenté lors de cette visite.

Au pôle urbain d'Oued Tlilat, le wali d'Oran a inspecté les projets de réalisation de 8 000 et 2 000 logements publics locatifs et 700 autres similaires réservés aux habitants de cette collectivité locale, insistant, à ce propos, sur la nécessité de renforcer les chantiers pour achever les travaux d'aménagement extérieur, notamment en ce qui concerne le raccordement aux différents réseaux, ainsi que le raccordement du pôle urbain à l'autoroute Est-Ouest.

Y. F.



Lancement de la campagne de vaccination du corps universitaire contre le Covid-19

La campagne de vaccination contre le Covid-19 du corps universitaire d'Oran, qui dure cinq jours, a été lancée, mardi, à travers les différents établissements d'enseignement supérieur.

Cette campagne, organisée en coordination entre les établissements de l'enseignement supérieur et la Direction de la santé et de la population, doit toucher les enseignants, les administrateurs et tous les agents des établissements et des œuvres universitaires, ainsi que les étudiants, dont les nouveaux, selon les organisateurs.

L'opération de vaccination se déroule au niveau de plusieurs sites universitaires, dont le campus universitaire «Docteur Taleb-Mourad-Salim» et la nouvelle faculté de médecine, relevant de l'université Oran 1, ainsi que le pôle universitaire de Belgaid et l'universitaire d'Oran des sciences et de la technologie «Mohamed-Boudiaf», a-t-on indiqué.

Des équipes médicales composées de médecins, d'infirmiers et d'une ambulance de la Protection civile ont été mises en place au niveau de chaque site de vaccination

Les établissements universitaires d'Oran ont déjà organisé, le mois d'août dernier, plusieurs opérations de vaccination des professeurs et du personnel, au niveau des facultés de médecine et des sciences humaines et sciences islamiques de l'université Oran 1, ainsi qu'à la bibliothèque universitaire centrale de l'université Oran 2 «Mohamed-Benahmed» et l'USTO «Mohamed-Boudiaf».

Le chargé de communication de l'université Oran 1, le Professeur Mohamed Labassi, a indiqué à l'APS que 345 profes-

seurs, sur les 1 423 que compte l'université, ont été vaccinés, en plus de près de 500 étudiants et plus de 230 employés.

De son côté, le chargé de communication de l'USTO, Mâamar Boudia, a indiqué que l'université a organisé, lors des vacances d'été, quatre opérations de vaccination ayant touché plus de 600 enseignants et employés, ajoutant que les opérations de vaccination des étudiants seront intensifiées lors de la rentrée universitaire, notamment ceux des cités universitaires.

S. K.

Mostaganem

Remise des clés de 80 logements publics locatifs

Une opération de remise des clés de 80 logements publics locatifs à leurs bénéficiaires a été organisée, mardi, dans la commune de Bouguirat (Mostaganem), a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de communication des services de la wilaya.

Les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi) ont remis, lundi, les clés de ce quota de logements inscrit au titre du programme des

190 logements publics locatifs dont cette collectivité locale a bénéficié.

Lors d'une réunion avec les 10 chefs de daïra consacrée à la rentrée scolaire et sociale, le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, a donné des instructions pour remettre les clés des logements publics locatifs à leurs bénéficiaires, dans les plus brefs délais. Le même responsable a ordonné de convoquer 78 autres bénéficiaires de loge-

ments publics locatifs de la commune de Sidi Ali pour régler leurs redevances auprès de Opgi, en attendant l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur, et de leur remettre les clés des logements dans les meilleurs délais, a-t-on révélé. S'agissant du secteur de l'Education, M. Boulahia a donné des instructions concernant l'aménagement et l'équipement des établissements scolaires pour accueillir les élèves

dans les meilleures conditions, tout en insistant sur la disponibilité du transport scolaire et la maintenance des bus en panne, ainsi que la distribution de la prime scolaire (70 000 bénéficiaires), ainsi que le cartable de solidarité (1 800 cartables).

Selon la même source, des cantines équipées ont été acquises pour garantir la restauration scolaire et offrir des plats chauds aux élèves et ce, en parallèle aux opérations

d'approvisionnement en gaz propane visant 149 établissements scolaires. Il est à noter que 11 nouveaux établissements scolaires entrèrent en service, dont trois groupements scolaires, un CEM, une cantine scolaire, une demi-pension, ainsi qu'une unité de dépistage et de suivi sanitaire (UDS), au titre de la prochaine rentrée scolaire, prévue le 21 septembre en cours.

H. Y.

Ouargla

Cinq périmètres agricoles raccordés au réseau électrique

Cinq périmètres agricoles ont été raccordés au réseau électrique à travers la wilaya de Ouargla, durant le premier semestre de l'année en cours, a indiqué, mardi, la direction locale de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg), dans un communiqué. Cette opération s'inscrit

dans le cadre des efforts visant à accompagner le développement de l'investissement agricole dans la wilaya, a-t-on souligné. Dans la même période, trois infrastructures d'approvisionnement en eau potable dans les régions d'Ain El-Beida, Choït et El-Hdeb (périphérie de Ouargla) ont bénéficié d'une opération similaire

d'électrification visant à prendre en charge les attentes du citoyen concernant l'amélioration de l'accès à cette ressource vitale, a ajouté le communiqué. Dans le même sillage, l'entreprise s'engage à satisfaire les demandes reçues en matière de raccordement des investissements industriels et des établissements éducatifs dans la

wilaya aux réseaux électriques et de gaz naturel, a-t-on fait savoir. La direction de la Sadeg à Ouargla a recensé jusqu'à la fin juillet dernier un total de 6 329 nouveaux clients, dont 4 013 clients pour l'électricité (basse et moyenne tension) et 2 316 autres pour le gaz naturel, selon la même source.

F. M.



Hong Kong

Des organisateurs de la veillée annuelle pour Tiananmen arrêtés

■ La police hongkongaise a arrêté, hier, plusieurs membres de l'association organisatrice de la veillée annuelle en mémoire de la répression de Tiananmen (Chine), au lendemain de leur refus de coopérer à une enquête menée au nom de la sécurité nationale.

Par Mourad M.

Dans un bref communiqué de presse, l'organisation Hong Kong Alliance a annoncé que trois de ses membres, Simon Leung, Sean Tang et Chan To-wai, avaient été arrêtés hier matin.

Une autre membre, l'avocate Chow Hang-tung, est sortie de son bureau menottée et accompagnée de la police, a constaté un journaliste de l'AFP.

La police a confirmé l'arrestation de trois hommes et une femme pour «ne pas avoir fourni des informations liées à la loi sur la sécurité nationale». Les quatre personnes sont placées en détention pour les besoins de l'enquête.

L'organisation fait partie des

groupes pro-démocratie sous le coup d'une enquête au nom de la puissante loi sur la sécurité nationale, imposée par Pékin afin d'éliminer toute dissidence après les énormes manifestations de 2019 dans l'ancienne colonie britannique.

Le mois dernier, la police a ordonné à l'Alliance de lui remettre des informations financières et opérationnelles, l'accusant d'être un «agent étranger».

L'association a choisi d'ignorer cette requête qui comprenait des détails personnels sur tous ses membres depuis sa fondation en 1989, tous les compte rendus de réunion et les rapports financiers, ainsi que tous les échanges avec des ONG de défense de la démocratie et des droits humains en Chine.

Mardi, date limite pour

répondre aux demandes de la police, des membres de l'Alliance ont remis une lettre expliquant que la requête était illégale et arbitraire et qu'aucune preuve d'une infraction n'avait été présentée.

L'Alliance a aussi rejeté l'accusation d'être un «agent étranger», expliquant être un groupe local travaillant pour les Hongkongais.

A l'issue de ces arrestations, le très discret bureau représentatif Pékin pour la sécurité nationale à Hong Kong, qui s'est installé dans un hôtel public peu après la promulgation de la loi l'an dernier et qui est en train de construire son siège dans la ville, a publié un communiqué.

«Quiconque a violé la loi de Hong Kong sur la sécurité nationale et d'autres lois doit être puni par la loi», a souligné le bureau.

Cette agence ne s'était jusqu'alors exprimée que deux fois, après les arrestations du magnat de la presse pro-démocratie Jimmy Lai et du professeur de droit Benny Tai, et n'avait formulé aucune explication après les plus de 120 autres arrestations au nom de cette même loi de sécurité nationale.

La Chine est en train d'imprimer sa marque autoritaire sur Hong Kong, avec l'arrestation de



PH. > D. R.

dizaines de figures pro-démocratie. L'Alliance était autrefois l'un des symboles de la pluralité politique dans la ville.

Chaque année depuis 1989, elle rassemblait le 4 juin des dizaines de milliers de personnes dans un parc pour une veillée aux chandelles en mémoire des victimes de la répression de Tiananmen, les slogans appelant à la démocratie en Chine. Les deux dernières veillées ont été interdites et un musée dirigé par l'Alliance a été fermé il y a quelques mois.

Les autorités, à Pékin et à Hong Kong, ont averti que les

prochaines veillées entreraient certainement en infraction avec la loi sur la sécurité nationale.

Dans la nuit du 3 au 4 juin 1989, l'armée chinoise avait réprimé dans le sang sept semaines de manifestations étudiantes sur l'immense place Tiananmen, au cœur de Pékin, faisant des centaines, voire plus d'un millier de morts.

Ce sujet est tabou en Chine, où le régime communiste n'a jamais exprimé de regrets pour le massacre de 1989 et où aucune commémoration n'est autorisée.

M. M.



Commentaire

Entretien

Par Fouzia Mahmoudi

En 2015, Laurent Fabius, alors ministre français des Affaires Étrangères, avait donné du fil à retordre à l'administration américaine qui tentait depuis plusieurs années déjà d'établir un accord sur le nucléaire avec Téhéran. Le diplomate français, plus dur que les États-Unis, avait même fait craindre à Washington de faire échouer les négociations sur l'accord de Vienne. Aujourd'hui, la France est pourtant devenue la nation qui pousse avec le plus de véhémence les États-Unis et l'Iran à se remettre d'accord. Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a ainsi appelé en fin de semaine dernière son nouvel homologue iranien, Hossein Amir-Abdollahian, à une «reprise immédiate» des négociations sur le nucléaire iranien. «Le ministre a souligné l'importance et l'urgence d'une reprise immédiate des négociations, interrompues par l'Iran depuis le mois de juin», a déclaré un porte-parole adjoint du Quai d'Orsay à l'issue d'un entretien téléphonique entre les chefs de la diplomatie des deux pays. Jean-Yves Le Drian a également fait part de l'inquiétude de la France «vis-à-vis de l'ensemble des activités nucléaires conduites par l'Iran en violation de cet accord», a-t-il ajouté. Hossein Amir-Abdollahian a laissé entendre, de son côté, que ces discussions, ajournées le 20 juin, deux jours après la victoire de l'ultraconservateur Ebrahim Raïssi à la présidentielle iranienne, risquaient de ne pas reprendre avant deux ou trois mois. «L'autre partie sait pertinemment qu'un processus de deux ou trois mois est nécessaire pour que le nouveau gouvernement se mette en place et prenne la moindre décision», a-t-il dit. Six cycles de négociations entre l'Iran et les puissances internationales, dont la France, ont eu lieu à Vienne entre avril et juin, pour tenter de sauver l'accord. Ces pourparlers visent à réintégrer les États-Unis dans l'accord, dénoncé en mai 2018 par l'ex-président américain Donald Trump, et à ramener l'Iran au respect intégral de ses engagements internationaux concernant son programme nucléaire. Jean-Yves Le Drian a «souhaité que le dialogue entre la France et l'Iran puisse contribuer à la reprise et à la conclusion de ces négociations», a relevé le ministère, sans plus de précisions. Le nouveau ministre iranien des Affaires étrangères a affirmé avoir été invité à Paris par le président français Emmanuel Macron qui, selon lui, cherche «à se rapprocher» de l'Iran. Ni le palais présidentiel de l'Élysée, ni le Quai d'Orsay n'ont confirmé cette invitation. «Emmanuel Macron (...) est venu me voir à deux reprises (...), a raconté Hossein Amir-Abdollahian, qui a participé samedi, au côté d'Emmanuel Macron, à un sommet régional à Bagdad consacré à la lutte contre le terrorisme. «Il a appelé son ministre des Affaires étrangères et a dit j'ai invité (Amir-Abdollahian) (...) nous devons revoir les relations bilatérales», a-t-il assuré, cité sur le site de la chaîne de télévision d'État iranienne. Mais les efforts redoublés des diplomates français semblent aujourd'hui bien inutiles face à la détermination des Américains et des Iraniens qui refusent tous deux de faire le premier pas et surtout toute concession pouvant être interprétée comme un signe de faiblesse vis-à-vis de l'«ennemi» historique.

F. M.

Indonésie

Un incendie dans une prison surpeuplée fait 41 morts

Quarante-et-un détenus ont été tués et plusieurs dizaines blessés dans un incendie qui s'est déclenché dans la nuit de mardi à hier dans une prison indonésienne surpeuplée de la région de Jakarta.

Le feu s'est déclenché hier matin tôt dans la prison de Tangerang, à l'ouest de la capitale indonésienne, piégeant des dizaines de détenus, ont annoncé les autorités.

«L'incendie s'est propagé rapidement et il n'y a pas eu assez de temps pour ouvrir certaines cellules», a expliqué le ministre de la Justice, Yasonna Laoly, au cours d'un briefing.

«Quarante personnes sont mortes sur place, une autre est décédée sur le trajet vers l'hôpital, et huit blessés graves ont été recensés», a-t-il indiqué.

Le ministre a révisé à 31 le nombre de blessés légers, contre 72 annoncés initialement par la police.

Des images de l'intérieur de la prison montraient des murs calcinés et des toits effondrés après un vaste incendie qui n'a laissé aucune chance aux prisonniers.

Les pompiers ont pu venir à bout vers 03h00 hier (20h00 GMT mardi) de l'incendie, qui a embrasé un bâtiment de la prison hébergeant surtout des condamnés pour trafic ou consommation de drogues.

Les victimes grièvement blessés

ont été évacués vers les hôpitaux de la ville de Tangerang, dans la conurbation de Jakarta, et ceux présentant des blessures plus légères dans une clinique des alentours.

Un détenu sud-africain et un détenu portugais figurent au nombre des morts, ont indiqué les autorités indonésiennes.

«Nous avons reçu une notification officielle que l'une des victimes est malheureusement un Sud-Africain», a confirmé à l'AFP Hilton Fisher, l'ambassadeur du pays à Jakarta. La victime, condamnée pour un affaire de drogue, était détenue depuis deux ans environ en Indonésie.

Des sacs mortuaires oranges, jaunes et bleus, contenant les dépouilles des victimes, ont été envoyés vers un hôpital de la police de Jakarta où ils doivent être identifiés. Certains auront leur ADN comparés à ceux des membres de leur famille pour identification.

«Notre équipe espère que les familles vont se présenter pour donner des données sur les 41 personnes afin d'accélérer la procédure», a indiqué le porte-parole national de la police Rusdi Hartono. Marlinah, une proche d'une des victimes de l'incendie, s'est présentée dès qu'elle a été prévenue.

«Je suis venue dès que j'ai reçu la nouvelle à propos de mon petit frère, Muhammad Yusuf (...)

On m'a informée que mon frère nous avait quittés et que le bloc C2 avait brûlé», a dit à l'AFP cette femme indonésienne vêtue de noir.

Elle a expliqué en pleurant qu'elle espérait pouvoir enterrer son frère dans sa ville d'origine, Bogor, à l'est de Jakarta.

Les autorités recherchent encore les causes de l'incendie mais suspectent un problème électrique.

«J'ai inspecté le lieu de l'incendie et sur la base des premières observations, le feu aurait pris à cause d'un court-circuit», a indiqué Fadil Imran, le chef de la police de Jakarta.

Les installations électriques de la prison de Tangerang, construite en 1972, n'ont pas été modernisées depuis plus de 40 ans, a noté le ministre de la Justice.

Cette prison hébergeait par ailleurs deux fois et demi plus de détenus que prévu – plus de 2 000 au lieu de 600 –, selon les données du site du département des prisons.

Le bâtiment qui a pris feu était aussi largement surpeuplé, a reconnu la porte-parole du directeur général des prisons, Rika Aprianti.

«La capacité maximale du bloc C était de 40 personnes mais il était utilisé pour 120 détenus», a-t-elle déclaré sur la chaîne Metro TV.

Selon le représentant du Front Polisario à l'ONU

L'inaction du Conseil de sécurité et le blocage marocain, derrière l'échec de la Minurso

■ La politique d'obstruction prônée par le Maroc et l'inaction du Conseil de sécurité ont empêché la Minurso d'accomplir son mandat qui consiste à organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, a indiqué le représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar.



Par Moncef G.

Dans un communiqué publié à l'occasion du 30^e anniversaire du cessez-le-feu au Sahara occidental, le diplomate sahraoui a réaffirmé l'engagement du Front Polisario dans le processus de paix onusien, afin que la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation

d'un référendum au Sahara occidental) puisse pleinement remplir son mandat et atteindre l'objectif ultime de tenir le référendum d'autodétermination.

Selon le diplomate sahraoui, «l'inaction du Conseil de sécurité a permis non seulement au Maroc de saboter la pleine mise en œuvre du mandat de la mission onusienne, mais aussi de l'empêcher de fonctionner

conformément aux principes généraux applicables aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, comme en témoigne l'agression perpétrée par le Maroc sur le territoire libéré du Sahara occidental le 13 novembre dernier». «Il est indéniable que l'obstructionnisme, la procrastination et le manque évident de volonté politique de l'Etat occupant marocain ont

pratiquement empêché la Minurso de mettre pleinement en œuvre le mandat pour lequel elle a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 690 (1991) du 29 avril 1991», relève-t-il dans sa déclaration à la presse. Sur le terrain, «les restrictions imposées par le Maroc à la Minurso ont gravement compromis la crédibilité, l'impartialité et l'indépendance déjà érodées de la mission», note le diplomate qui appelle le Conseil de sécurité «à se rendre compte que le "statu quo" prôné depuis 30 ans a conduit à l'effondrement du cessez-le-feu et au retour à la guerre au Sahara occidental».

Sidi Omar relève dans sa déclaration l'incapacité totale de la Minurso de protéger les civils et militants sahraouis dans les territoires occupés, soumis quotidiennement à des pratiques barbares et inhumaines, au moment où le Conseil de sécurité a doté les missions de maintien de paix

de l'ONU de mandats pour la surveillance des droits de l'homme.

L'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 6 septembre 1991, a duré 29 ans avant d'être rompu le 13 novembre 2020 par le Maroc. Des forces marocaines ont agressé des civils sahraouis venant réclamer la fermeture d'une brèche illégale érigée dans la zone tampon d'El Guergarat en violation de l'accord de cessez-le-feu.

L'attaque a soulevé une vague d'indignation à l'international et suscité une mobilisation internationale aux côtés du peuple sahraoui, dénudant le régime de Rabat et faisant davantage écho à la juste cause sahraouie, dont l'élan de solidarité se poursuit à ce jour.

Outre la défaite sur le plan diplomatique, le Maroc subit au quotidien depuis le 13 novembre de l'année dernière des pertes humaines et matérielles infligées par l'armée sahraouie.

M. G.

Réunion des pays voisins de la Libye

Les conclusions au cœur de rencontres officielles à Tripoli

La ministre libyenne des Affaires étrangères, Najla al-Mangoush et le chef de la Mission de soutien des Nations unies en Libye (Manul), Jan Kubis, ont passé en revue à Tripoli, les conclusions de la réunion ministérielle des pays voisins de la Libye, tenue récemment en Algérie, et dont la déclaration finale a été saluée par M. Kubis.

Lors de cette réunion, tenue en présence du vice-ministre libyen aux Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, Muhammad Khalil Issa, les deux parties ont examiné les derniers développements en Libye et les efforts consentis pour mettre fin à la crise et parvenir à l'organisation des prochaines élections prévues le 24 décembre prochain, lit-on sur la page officielle du ministère libyen des Affaires étrangères.

Les deux parties ont également examiné les résultats encourageants obtenus lors des réunions (5+5), notamment le cessez-le-feu total et la réouverture de la route côtière reliant les parties Est et Ouest (Misrata-Syrt), ainsi que les progrès réalisés dans la question d'échange

de détenus.

En outre, elles ont évoqué l'initiative de stabilité de la Libye et ses efforts visant à organiser et présider une conférence internationale, début octobre prochain, comme première initiative purement libyenne visant à mettre en place des mécanismes pratiques pour mettre en œuvre les conclusions des conférences de Berlin 1 et 2 et aboutir aux prochaines élections.

Lors de sa rencontre avec l'émissaire onusien en Libye, le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Moussa Al Kouni, a réaffirmé l'importance du retrait des combattants étrangers des territoires Libyens.

«Il s'agit d'une démarche à même de sécuriser les frontières sud de la Libye avec les pays voisins et d'établir un partenariat pour la maîtrise des flux migratoires, l'interdiction de la contrebande et de l'infiltration des groupes criminels, en vue de sécuriser le sud de ce pays», lit-on sur la page officielle du Conseil présidentiel libyen.

Le responsable libyen a insisté, dans

ce sens, sur l'importance de «mettre en place une stratégie favorable au retrait des combattants étrangers et leur retour à leurs pays, en collaboration avec les pays concernés par la crise en Libye».

M. Al Kouni a réaffirmé, en outre, «l'engagement du Conseil présidentiel à organiser des élections parlementaires et présidentielles en temps voulu», citant «les efforts en cours pour la réunion des conditions adéquates à l'organisation de ce rendez-vous auquel aspire les Libyens en décembre prochain».

M. Jan Kubis a souligné l'importance pour le vice-président du Conseil présidentiel d'inviter les pays voisins à participer aux réunions tenues par les pays concernés par la crise libyenne, et leur association, dans le futur, aux entretiens sur l'avenir de ce pays».

L'Algérie avait abrité, les 30 et 31 août derniers, les travaux de la réunion ministérielle des pays voisins de la Libye, marquée par une participation qualitative de haut niveau des pays et organisations régionales et internationales pour l'examen des moyens de règlement de

la crise libyenne.

Outre M. Lamamra, les ministres des Affaires étrangères de Libye, de Tunisie, d'Égypte, du Soudan, du Niger, du Tchad et de la République du Congo, ont participé à cette réunion, aux côtés de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis, du Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheït, du Commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, Bankole Adeoye.

La mise en place d'un cadre juridique en prévision des élections générales du 24 décembre prochain, l'éviction des mercenaires et groupes armés étrangers hors du territoire libyen et l'unification de l'institution militaire sont les trois priorités sur lesquelles se sont accordés les participants à la réunion.

Ils ont également mis en avant l'importance des pays du voisinage dans la promotion des efforts d'instauration de la paix et de la stabilité en Libye, au mieux des intérêts des peuples de la région.

H. T.

Libye

Les autorités annoncent l'arrestation d'un responsable du groupe Daech

Les autorités libyennes ont annoncé, mardi, l'arrestation d'un haut responsable libyen du groupe terroriste auto-proclamé Etat islamique (EI, Daech), lors d'une opération menée par les forces gouvernementales à Bani Walid, dans le nord du pays.

«L'arrestation d'Embarak el-Khazimi, l'un des responsables du groupe Etat islamique, est un

grand succès pour nos forces de sécurité et nos jeunes membres de la Force opérationnelle conjointe qui a mené l'opération», s'est félicité sur Twitter Abdelhamid Dbeibah, Chef du gouvernement libyen d'unité nationale.

Ce succès «nous permettra de récolter des éléments vitaux sur l'EI et livrera à la justice un dangereux terroriste», a-t-il ajou-

té, soulignant que les forces de sécurité étaient «déterminées à continuer leur lutte contre le terrorisme où qu'il soit».

La Force opérationnelle conjointe, composée d'effectifs des ministères de l'Intérieur et de la Défense, avait annoncé plus tôt mardi l'arrestation de M. Khazimi à Bani Walid, ville située aux portes du désert libyen, à 170 km au sud-est de Tripoli.

L'opération a été menée en coordination avec le bureau du procureur général libyen, qui avait lancé en septembre 2017 des mandats d'arrêt contre 830 membres présumés de l'EI, dont M. Khazimi.

Avec la chute en 2011 du régime de Maamar Kadhafi, la Libye a plongé dans un chaos marqué par l'existence de pouvoirs rivaux, par des violence et

par la présence de milices, de combattants étrangers et de groupes terroristes.

Profitant de ce chaos, l'EI avait installé des fiefs à Derna (est) et à Syrt (nord-centre), dont il a été chassé respectivement en 2018 et fin 2016. Considérablement affaiblis, ses membres se sont repliés dans le désert libyen.

R. L.



JS Kabylie

Le CSA de Yarichene récupère le registre du commerce

Le conseil d'administration de la JS Kabylie (Ligue 1 de football) élu en mars dernier, a récupéré, mardi, le registre du commerce de la SSPA JSK, ont annoncé des représentants de ce même conseil lors d'une conférence de presse.

«Nous avons en notre possession le registre du commerce, nous l'avons récupéré ce matin après des démarches judiciaires et administratives», ont annoncé Rachid Azouaou, vice-président du CA, et Djaffar Ait Mouloud, président du CSA, aux journalistes en exhibant le fameux document.

M. Azouaou a observé que «les autorités doivent savoir qu'à partir d'aujourd'hui, nous sommes les représentants de la JSK», ajoutant que «personne (autre que le CA qu'il représente) n'a le droit de parler au nom de la JSK».

Concernant le silence du CA depuis son élection le 21 mars dernier, ce même intervenant a souligné que le club de football de la JSK était engagé sur trois

fronts (Coupe de la Confédération, championnat de L1 et la Coupe de la ligue professionnelle) et qu'il «ne fallait donc pas le perturber».

De son côté, Djaffar Ait Mouloud a expliqué que l'antenne de Tizi-Ouzou du Centre national du registre du commerce «nous a remis le registre du commerce qui prouve que c'est Yazid Yarichene qui est président du conseil d'administration de la JSK». Il a informé que «Yazid Yarichene rentrera jeudi prochain (aujourd'hui) et animera une conférence samedi et le lendemain dimanche, nous serons au siège de la JSK».

Chérif Mellal qui s'est exprimé sur cette affaire, via la radio de la JSK qui diffuse sur les réseaux sociaux, a indiqué que «si l'équipe adverse (de Yarichene) ramène une ordonnance de justice en sa faveur et récupère le registre du commerce, la direction qu'il représente dispose de 15 jours pour introduire un pourvoi en cassation de la décision de justice».

L'entraîneur Henri Stambouli à pied d'œuvre à Tizi-Ouzou

Le nouvel entraîneur de la JS Kabylie, Henri Stambouli, engagé pour deux saisons, est arrivé mardi à Alger, d'où il a rallié la ville de Tizi-Ouzou, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, sur sa page officielle Facebook. Le nouveau responsable de la

barre technique du club le plus titré du pays, a été présenté hier aux supporters de la JSK qui vont également découvrir les nouvelles recrues. Le technicien français Henri Stambouli remplace au poste d'entraîneur son compatriote Denis Lavagne.

Judo

Nourine et Benikhlef suspendus dix ans

Le judoka algérien, Fethi Nourine, et son entraîneur Amar Benikhlef ont écopé d'une suspension de dix (ans chacun de toutes les manifestations et activités organisées ou autorisées par la Fédération internationale de judo et ses fédérations, «pour avoir enfreint aux règles de la charte olympique», a appris l'APS de source très proche du dossier.

La suspension, effective à compter du 23 juillet 2021, a été notifiée à l'athlète et son coach. Elle a été prise par la Commission disciplinaire de la FIJ, nommée par le président de l'instance, Marius Vizer, lors de sa réunion, informant les deux intéressés que cette déci-

sion est susceptible d'appel devant le Tribunal arbitral du sport. Le délai de recours est de vingt et un jours à compter de la réception de la décision prononcée. La commission a également notifié sa décision à la Fédération algérienne de judo (FAJ), au Comité olympique et sportif algérien (COA), à la Fédération africaine de judo (JAF) et au Comité International Olympique (CIO).

Le 23 juillet dernier, lors des Jeux olympiques de Tokyo-2020, Fethi Nourine avait décidé de se retirer de la compétition, une décision jugée par le CIO comme «contraire aux règles de la charte olympique».

Basket-ball

Nouveau report des championnats d'Algérie de la nouvelle saison

Le coup d'envoi du championnat d'Algérie de Super-Division de basket-ball pour la saison 2021-2022, prévu initialement les 3 et 4 septembre, puis reporté au 15 octobre, aura lieu finalement les 29 et 30 octobre, a annoncé, mardi, la Fédération algérienne de la discipline (FABB). «Ce report intervient après la décision des pouvoirs publics prise dimanche dernier concernant la réouverture des infrastructures sportives et la reprise des activités compétitives dans toutes disciplines à partir du lundi 6 septembre», précise la même source. Outre le report du coup d'envoi de la Super-Division, les

championnats de la Division Nationale 1 (messieurs et dames) dont les débuts ont été initialement prévus les 17 et 18 septembre, puis reportés au 22 octobre, reprendront finalement les 5 et 6 novembre, selon l'instance fédérale. La Fédération algérienne du basketball informe que le «retrait des licences ne pourra se faire que sur présentation de la carte de vaccination Covid-19 conformément au protocole sanitaire en vigueur, d'où la démarche obligatoire et nécessaire de faire vacciner tous les athlètes, leur encadrement technique ainsi que les dirigeants sportifs».

Eliminatoires du Mondial 2022 (Groupe A/2^e journée) / Burkina Faso-Algérie (1-1)

Les Verts ratent le coche

La sélection algérienne de football, moins inspirée lors de la deuxième mi-temps de la rencontre face au Burkina Faso, disputée pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial 2022, a laissé filer ce qui aurait pu être une précieuse victoire.



Par Mahfoud M.

Les Verts avaient, pourtant, bien entamé la rencontre, ce qui leur avait permis d'ouvrir le score dès la 18^e minute de jeu, grâce au meneur de jeu Sofiane Feghouli, qui après avoir bénéficié d'une belle passe en retrait de la part d'Islam Slimani, s'était présenté seul devant le gardien Herve Koffi, avant de le tromper d'un tir à bout portant (1-0). Un scénario logique vu la physiologie de la rencontre, car les poulains du coach Djamel Belmadi avaient outrageusement dominé le début de match, en se procurant deux belles occasions au passage. La première par Ramy Bensebaïni, d'une belle tête croisée, suite à un coup franc brossé par Youcef Belaïli (8'), et la seconde par Islam Slimani d'un tir croisé à l'intérieur du carré des 18, après un service magistral du capitaine Ryad Mahrez (10'). La domination des Verts s'est poursuivie avec la même intensité, devant un adversaire quasi absent, qui a d'ailleurs attendu la 30^e minute de jeu pour se procurer sa première occasion dans ce match. C'était par l'intermédiaire de

Lassina Traoré, dont le tir croisé a été capté difficilement par le gardien Rais M'Bolhi. Une chaude alerte qui avait suscité une réaction quasi immédiate de la part des Verts, puisque moins d'une minute plus tard, et suite à une belle action collective, orchestrée par Youcef Belaïli, l'intenable Slimani avait hérité d'une belle passe en profondeur et s'était présenté seul devant le gardien Herve Koffi, qu'il a dribblé avant de tirer au but, mais le portier Burkinabé s'était bien ressaisi, et d'un réflexe inouï, a réussi à écarter le danger. Après la pause, et pensant peut-être avoir fait le plus dur dans ce match en menant au score, les Verts ont radicalement changé de stratégie, en abandonnant l'initiative du jeu aux Etalons, et en se contentant de jouer uniquement le contre. Un choix qui s'est avéré fatal, puisque les Etalons n'ont pas manqué d'exploiter cette généreuse offre, et leurs efforts ont été récompensés par une égalisation méritée dès la 64'. C'était suite à une action bien construite sur le côté gauche, suivie d'une belle passe en retrait de Lassina Traoré pour Abdoul Tapsoba, qui seul dans le carré des six mètres a fusillé M'Bolhi d'un tir à bout portant (1-1). Une situation qui a obligé le coach Djamel Belmadi à procéder dès lors à quelques changements offensifs, avec l'espoir de reprendre l'avantage au score, notamment en incorporant Baghdad Bounedjah et Saïd Berrahma, mais sans succès. Malgré quelques belles occasions dans le dernier quart d'heure, le score est resté d'un but partout jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre Botswanaï. Un score de parité qui maintient

l'Algérie et le Burkina Faso ensemble à la première place du Groupe «A», avec quatre points chacun, mais avec un meilleur goal-àverage pour les Verts (ndlr : +8, contre +2 pour les Etalons). Dans l'autre match de ce Groupe «A», disputé lundi après-midi à Rabat (Maroc), le Niger avait dominé Djibouti (4-2), empochant ainsi ses trois premiers points dans la compétition. La troisième journée de ces éliminatoires du Mondial 2022 est prévue au mois d'octobre prochain. L'Algérie recevra le Niger, alors que le Burkina Faso défiera Djibouti.

Belmadi : «On aurait dû tuer le match»

S'exprimant à la fin du match, Djamel Belmadi a avoué : «On est tellement habitués à aller en conquérant avec cette idée de l'emporter, de prendre les 3 points même à l'extérieur. C'était l'objectif encore pour ce match là. On a réalisé une première période accomplie, à sens unique, où on aurait dû peut-être tuer le match». «On a eu des situations pour mener 2 ou 3-0, chose qu'on n'a pas fait. On n'a pas été assez chirurgical, pas assez tueur. En seconde période, on a mal démarré. On a eu 15-20 minutes de temps faibles, c'est là où le Burkina Faso a repris de l'allant, l'envie d'aller marquer, on leur a donné cette possibilité. Le football est fait de temps forts et de temps faibles, donc quand il y a des temps forts, il faut être tueur. Quand on a ces temps faibles, il faut être solide. On a manqué de solidité, c'est un vrai gros point de travail, il faut revenir à ça», a ajouté Belmadi.

M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Accidents de la circulation

Cinq morts en 24 heures

Cinq personnes ont trouvé la mort et 188 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, indique, hier, un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, le bilan fait état de deux décès par noyade en mer à Skikda et Jijel. Il s'agit d'un adolescent âgé de 16 ans, mort noyé à la plage surveillée Larbi-Ben-M'hidi, et d'un autre âgé de 17 ans, repêché à la plage interdite dénommée Ezzaoui.

S'agissant de la lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué,

durant la même période, 89 opérations de sensibilisation pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement et des règles de la distanciation physique, outre 35 opérations de désinfection générale à travers le territoire national ayant touché des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Par ailleurs, les services de la Protection civile de la wilaya de Saida sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à six personnes incommodées par le monoxyde de carbone (Co) émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile.

T. L.

Russie

Le ministre des Situations d'urgence mort durant un entraînement

Le ministre des Situations d'urgence russe, Evguéni Zinitchev, est mort en sauvant une personne au cours d'un entraînement, a indiqué, hier, le ministère, dans un communiqué transmis aux agences russes.

Le ministre «est tragiquement mort en service à Norilsk, au cours d'un exercice interministériel de protection de la zone arctique, alors qu'il sauvait la vie d'une personne», a indiqué le ministère à l'agence Tass. M. Zinitchev «se trouvait au bord d'une falaise avec un viciéaste qui a glissé et est tombé dans l'eau», a indiqué sur sa chaîne Telegram Margarita Simonian, la rédactrice en chef de la chaîne télévisée pro-Kremlin RT.

«Personne n'a eu même le temps de comprendre ce qu'il se passait quand M. Zinitchev s'est précipité dans l'eau après l'homme qui était tombé et s'est écrasé sur les rochers», a-t-elle encore précisé.

Ministre depuis 2018, le res-

ponsable a fait l'essentiel de sa carrière au sein de différents services de sécurité russe, notamment celui chargé des gardes du corps du Président Vladimir Poutine, selon un biographie publiée par les agences russes.

Le défunt avait servi au KGB soviétique, dans les dernières années de l'URSS. Puis en 1991, il a rejoint le service de protection des personnalités (FSO).

A partir de 2006, cet homme sert au sein du service de sécurité des Présidents Vladimir Poutine et Dmitri Medvedev.

Il rejoint aussi à partir de 2014 en tant que numéro 2 le département de lutte contre le terrorisme des services de renseignement (FSB).

De 2016, jusqu'à sa nomination à la tête du ministère des Situations d'urgence en 2018, Zinitchev occupe le poste clé de directeur adjoint du FSB.

R. I.

Ouargla

Saisie de 6 000 comprimés psychotropes

Plus de 6 000 comprimés psychotropes ont été saisis et quatre individus arrêtés par les services de la sûreté de la wilaya de Ouargla au cours de deux opérations distinctes, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué.

La première opération a été menée suite à des informations faisant état du transport d'une quantité de produits hallucinogènes par trois individus à bord de deux camions, a-t-on indiqué, précisant qu'une sourcière a été tendue pour arrêter les narcotra-

fiants.

La fouille des camions a permis de mettre la main sur une quantité de 3 000 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés à bord des véhicules, a-t-on ajouté.

Les mêmes services ont saisi, lors d'une seconde opération, 3 225 unités de produits pharmaceutiques, classés produits hallucinogènes, à bord d'un véhicule utilitaire, a-t-on encore rapporté.

Les quatre mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

R. O.

Évasion de six palestiniens d'une prison de haute sécurité



Djalou@hotmail.com

Émigration clandestine

96 harraga interceptés par les gardes-côtes

■ Plusieurs opérations ont été menées par des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) en une semaine, dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, qui témoignent de l'engagement infailible des Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité du pays, indique un bilan opérationnel de l'ANP rendu public hier.

Par Karim B.

«**D**ans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'ANP ont mené, du 1^{er} au 7 septembre 2021, de multiples opérations qui témoignent de l'engagement infailible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays», précise la même source.

Ainsi, dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP «a découvert et détruit, à Jijel, deux bombes de confection artisanale».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans le pays,

des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, deux narcotrafiquants et saisi 475 kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc, tandis que dix autres narcotrafiquants ont été arrêtés en plus de 61 704 comprimés psychotropes saisis, dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires».

Par ailleurs, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 112 individus et saisi 16 véhicules, 201 groupes électrogènes, 102 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, d'outils de

détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite, ainsi que 32 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, 6,5 tonnes de denrées alimentaires, alors que 7 fusils de chasse et 28 quintaux de tabac ont été saisis à El-Oued, Bordj Bou Arreridj et Mascara. De même, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 6 667 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras».

Dans un autre contexte, les garde-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 96 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 50 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Tébessa, Ouargla et Djanet».

K. B.

Khenchela

Trois femmes et une fillette mortes noyées

Trois femmes et une fillette sont mortes noyées dans une mare d'eau dans la localité Taout relevant de la commune de Djellal, au sud de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de wilaya de la Protection civile (PC).

Agissant sur la base d'une alerte lancée hier matin aux environs de 11h00 à l'unité

secondaire de la Protection civile de Djellal, faisant état du décès par noyade dans une mare d'eau de quatre personnes issues d'une même famille, suite aux tentatives de trois femmes de sauver une fillette âgée de 5 ans coincée dans une mare d'eau, les éléments de la Protection civile se sont déplacés sur le lieu pour évacuer les corps sans vie des

femmes et de la fillette, a-t-on indiqué de même source. Les éléments de la Protection ont, par la suite, transféré les corps des victimes à la morgue de l'hôpital Chechar, alors que les services de sécurité territoriale-ment compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.

R. L.